

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **7 octobre 2024**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham, à la salle de la Fabrique, située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Alcide Boisvert

La conseillère Marie-Pier Therrien est absente.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2024-10-223

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 7 octobre 2024

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption procès-verbal - séance du 9 septembre 2024

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Octobre 2024
- 5 Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2024
- 6 Indexation redevances - Droit d'imposition carrières/sablières 2025
- 7 Commande papeterie 2025
- 8 Renouvellement assurance accident dirigeants
- 9 Modification au contrat de travail - Directrice générale
- 10 Adoption - Plan stratégique 2024-2029
- 11 Offre de service - Impression Plan stratégique
- 12 Offre de service - Mandat audit 2024
- 13 Appui à la Grande semaine des tout-petits
- 14 Campagne du coquelicot 2024
- 15 Fondation du Cégep de Drummondville - Remise des bourses des municipalités
- 16 Achat bbq

Sécurité

- 17 Autorisation utilisation point d'eau Trahan - SSI Durham-Sud
- 18 Disposition équipements incendie
- 19 SIUCQ - Contribution annuelle 2025

Voirie

- 20 Sablage au jet - Souffleur
- 21 Rechargement supplémentaire

Hygiène du milieu

- 22 Offre de service accompagnement - Attestation d'assainissement municipal
- 23 OMH - Budget révisé 2024
- 24 Vidange station de pompage et regards

Urbanisme et zonage

- 25 Demande de modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond

Loisirs et culture

- 26 Fête d'Halloween - Budget
- 27 Antécédent judiciaire - Mandataire
- 28 Comité des loisirs - Subvention activités automne-hiver
- 29 Budget décoration de Noël

Général

Varia :

- 30 **Correspondance**
- 31 **Période de questions**
- 32 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-224

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2024-10-225

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2024

Il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2024, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2024

La directrice générale, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil les états comparatifs au 30 septembre 2024, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

R 2024-10-226

6. INDEXATION REDEVANCES – DROITS D'IMPOSITION CARRIÈRES/SABLIÈRES 2025

ATTENDU QUE l'article 7 du règlement numéro 623-08, relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, prévoit que le montant du droit payable par tonne métrique sera indexé annuellement ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec publie cette indexation via la Gazette officielle du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu que pour l'année 2025, le droit payable par tonne métrique pour toutes substances assujetties en vertu du règlement numéro 623-08 soit fixé à 0.70 \$ par tonne métrique, conformément à la publication de l'avis d'indexation du gouvernement du Québec dans la Gazette officielle du Québec du 15 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-227

7. COMMANDE DE PAPETERIE 2025

ATTENDU QUE la papeterie annuelle est à commander auprès d'Infotech pour la taxation 2025 ;

ATTENDU QUE la commande de papeterie comprenant chèques, enveloppes et comptes de taxe est au montant de 2 239 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de se procurer la papeterie nécessaire à la taxation 2025 auprès d'Infotech pour un montant de 2 239 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-228

8. RENOUVELLEMENT ASSURANCES ACCIDENT DIRIGEANTS

ATTENDU la facture reçue de FQM Assurances pour le renouvellement de l'assurance accident pour dirigeants de la municipalité pour un montant total de 579.88 \$ \$ pour 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter les factures de renouvellement 2025 de l'assurance accident pour dirigeants au montant de 579.88 \$ de FQM Assurances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-229

9. MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL – DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE le contrat de travail de la directrice générale comporte l'article 4.10 concernant les congés de maladie ;

ATTENDU QUE les parties souhaitent modifier cet article afin de rendre les maladies monnayables en fin d'année ou à l'occasion de la cessation d'emploi ;

ATTENDU QUE le présent contrat n'a pas pour effet de déroger aux normes minimales de droit public prévues à la *Loi sur les normes du travail* qui s'appliquent à la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu que les parties conviennent de modifier l'article 4.10 de la manière suivante :

4.10 Congés de maladie

La directrice générale bénéficie de 10 jours ouvrables de congé de maladie par année, lesquels sont monnayables s'ils ne sont pas utilisés au 31 décembre de chaque année ou à l'occasion de la cessation d'emploi de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-230

10. ADOPTION – PLAN STRATÉGIQUE 2024-2029

ATTENDU QUE la municipalité a débuté une démarche pour l'élaboration d'un plan stratégique en janvier ;

ATTENDU QUE le plan stratégique est le fruit d'un travail de réflexion et de consultation permettant de définir les priorités et les actions à entreprendre pour les prochaines années ;

ATTENDU QUE le plan vise à établir une vision de la municipalité, en tenant compte des enjeux actuels et futurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu que le conseil adopte le plan stratégique et s'engage à veiller la mise en œuvre des actions prévues selon les ressources et budgets disponibles.

Il est aussi résolu que le conseil remercie l'ensemble des citoyens et intervenants qui ont contribué au processus de réflexion et de consultation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-231

11. OFFRE DE SERVICE – IMPRESSION PLAN STRATÉGIQUE

ATTENDU QUE le plan stratégique de la municipalité est maintenant finalisé et adopté et qu'il y a lieu de le rendre disponible sur le site web mais également d'en imprimer environ 75 copies ;

ATTENDU l'offre de service de la firme Nabi au montant de 279.75 \$ pour l'impression de 75 copies du plan stratégique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire imprimer 75 copie du plan stratégique par la firme Nabi pour un montant de 279.75 \$.

Il est aussi résolu de rendre disponible le plan stratégique sur le site web de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-232

12. OFFRE DE SERVICE – MANDAT AUDIT 2024

ATTENDU QUE la firme FBL dépose à la municipalité son offre de service pour le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 ;

ATTENDU QUE l'offre soumise au montant de 15 500 \$ correspond aux besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter l'offre de service de la firme FBL pour le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 et ce, selon l'offre tel que présentée. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-233

13. APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

ATTENDU QUE la neuvième édition de la *Grande semaine de tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024 ;

ATTENDU QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent ;

ATTENDU QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement* ;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolés, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

ATTENDU QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge ;

ATTENDU QUE les municipalités comme gouvernement de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles ;

ATTENDU QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu que ce conseil proclame la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-234

14. CAMPAGNE DU COQUELICOT 2024

ATTENDU QUE la filiale 51 de la Légion royale canadienne tient sa campagne annuelle du coquelicot du 25 octobre au 11 novembre afin de rendre hommage aux vétérans canadiens ;

ATTENDU l'invitation à déposer une couronne au montant de 200 \$ ou à faire un don dans le cadre de la cérémonie du souvenir qui se tiendra le 10 novembre prochain à 14h au parc St-Frédéric à Drummondville ;

ATTENDU QUE les dons perçus viennent en aide aux vétérans et à leur famille ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de remettre un montant de 200 \$ au Fonds du coquelicot afin de venir en aide aux vétérans et à leur famille.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-235

15. FONDATION DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE – REMISE DES BOURSES DES MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir encourage la performance scolaire des jeunes de niveau collégial, et ce, depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE la Fondation du Cégep de Drummondville a sollicité la participation de la municipalité à la soirée de reconnaissance étudiante de remise des bourses de la MRC de Drummond, édition 2024-2025, qui aura lieu le 20 novembre 2024 ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remettre une bourse de 350 \$ tel que suggéré ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'octroyer une bourse de 350 \$ à la Fondation du Cégep de Drummondville pour la soirée de reconnaissance étudiante, édition 2024-2025 qui aura lieu le 20 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-236

16. ACHAT BBQ

ATTENDU QUE M. Jonathan Léveillé mets en vente un bbq et l'offre à la municipalité au montant de 500 \$;

ATTENDU QUE le bbq peut être utilisé par le P'tit Marché et le Comité des loisirs lors d'évènements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser l'achat du bbq au montant de 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

R 2024-10-237

17. AUTORISATION UTILISATION POINT D'EAU TRAHAN – SSI DURHAM-SUD

ATTENDU la demande du chef incendie de Durham-Sud afin d'avoir l'autorisation de la municipalité d'effectuer les tests de pompe au point d'eau Trahan ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'autoriser le service de sécurité incendie de Durham-Sud d'effectuer les tests de pompe au point d'eau Trahan.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-238

18. DISPOSITION ÉQUIPEMENTS INCENDIE

ATTENDU QUE différents équipements incendie non utilisés ou désuets sont présents à la caserne ;

ATTENDU la liste des équipements remis à tous les élus ;

ATTENDU QU'il y a lieu de disposer des équipements listés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de disposer des équipements incendie non utilisés ou désuets.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-239

19. SIUCQ – CONTRIBUTION ANNUELLE 2025

ATTENDU l'avis de contribution pour le renouvellement au 1^{er} janvier 2025 de l'adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec) ;

ATTENDU QUE le coût de la contribution 2025 du SIUCQ est fixé à 1.32 \$ par habitant, établi en fonction du dernier relevé de population de la MRC Drummond, soit 1 405 habitants pour un total de 1 854.60 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adhérer aux services du SIUCQ pour l'année 2025, pour un montant de 1 854.60 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2024-10-240

20. SABLAGE AU JET - SOUFFLEUR

ATTENDU QU'il y a lieu de faire sabler le souffleur et de le repeindre afin d'assurer sa durabilité ;

ATTENDU l'offre de service de Pierre Pilon pour le sablage au jet du souffleur au montant de 650 \$;

ATTENDU QUE la peinture sera effectuée à l'interne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le sablage au jet du souffleur pour un montant de 650 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-241

21. RECHARGEMENT SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU QU'il y a lieu de faire du rechargement de gravier à quelques endroits sur le territoire ;

ATTENDU QU'une quantité d'environ 175 tonnes de matériel provenant de la Carrière PCM pour un montant de 2 712.50 \$ est nécessaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le rechargement supplémentaire sur quelques routes de la municipalité pour un montant d'environ 2 712.50 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2024-10-242

22. OFFRE DE SERVICE ACCOMPAGNEMENT – ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT MUNICIPALE

ATTENDU le préavis reçu du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) concernant le projet d'attestation d'assainissement municipal pour l'exploitation de l'ouvrage des eaux usées ;

ATTENDU QUE l'attestation d'assainissement municipal (AAM) est un document légal permettant d'encadrer l'exploitant d'un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées et ce, selon les conditions, restrictions et interdictions applicables à l'exploitation déterminés par le ministre ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'être accompagné par un consultant spécialisé pour encadrer les démarches administratives et techniques associées à la délivrance de l'attestation ;

ATTENDU QUE suite à des demandes d'offres de service, l'offre d'Apex au montant de 8 500 \$ correspond au besoin de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'accepter l'offre de service d'Apex

au montant de 8 500 \$ pour l'accompagnement de la municipalité dans le processus de délivrance de l'attestation d'assainissement municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-243

23. OMH – BUDGET RÉVISÉ 2024

ATTENDU le dépôt du budget révisé de l'OMH (Office municipal d'habitation) 2024 ;

ATTENDU QUE selon le budget présenté, la contribution municipale de 2024 est de 201 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter le budget révisé 2024 déposé par l'OMH. Il est aussi résolu de verser le montant de 201 \$ à l'OMH pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-244

24. VIDANGE STATION DE POMPAGE ET REGARDS

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ainsi que le nettoyage de deux regards ;

ATTENDU l'offre de service de Vacuum Drummond au montant d'environ 2 135.16 \$ plus taxes selon la quantité recueilli ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de faire le nettoyage de la station de pompage et de deux regards par Vacuum Drummond pour un montant d'environ 2 135.16 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2024-10-245

25. DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC

ATTENDU QU'une demande a été déposée à la municipalité ;

ATTENDU QUE cette demande a pour objectif de modifier une partie de la zone rurale RU2 ;

ATTENDU QUE cette demande consiste à diminuer la superficie permise pour l'émission d'un permis de construction d'une habitation résidentielle ;

ATTENDU QUE cette demande nécessite un amendement au règlement de zonage de la municipalité ;

ATTENDU QUE cet amendement ne peut se faire sans une modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond ;

ATTENDU QUE la demande n'affecte pas le caractère rural du secteur touché ;

ATTENDU QUE la municipalité dépose une demande en fonction de la démarche demandée par la MRC de Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de demander à la MRC de Drummond une modification au schéma d'aménagement révisé afin de permettre l'émission de permis de construction résidentielle pour une partie de la zone rurale RU2 en abaissant la superficie minimale de lotissement de 8 à 1 hectare pour le secteur demandé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2024-10-246

26. FÊTE D'HALLOWEEN - BUDGET

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs souhaite organiser des activités pour l'Halloween ;

ATTENDU QU'en plus de l'activité du 31 octobre où un repas léger sera offert gratuitement aux familles, une activité de décoration de citrouilles est prévue le 27 octobre et la distribution de bonbons au bureau municipal le jour de l'Halloween ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser les activités d'Halloween au montant de 1 150 \$ et de rembourser les dépenses au Comité des loisirs sur présentation des factures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-247

27. ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE - MANDATAIRE

ATTENDU QUE la municipalité coordonne certaines activités qui s'adressent à une clientèle jugée vulnérable pour lesquelles la vérification des antécédents judiciaires est requise ;

ATTENDU QUE pour ce faire, il y a lieu de nommer les personnes responsables en vue du processus pour le filtrage des personnes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu :

- De nommer Marylène Sauvé, coordonnatrice en loisirs, la personne qui signera l'entente (SQ-682-002) pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummond, concernant le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables;
- De nommer Marylène Sauvé, coordonnatrice en loisirs, et Suzie Lemire, directrice générale, comme personnes pouvant récupérer les enveloppes au poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Drummond qui contiennent les réponses des vérifications des personnes;
- De nommer Marylène Sauvé, coordonnatrice en loisirs, qui aura la responsabilité d'identifier (pièce d'identité, dont une avec photo) et signer les formulaires de consentement (SQ-682-003) pour et au

nom de la Municipalité de L'Avenir ainsi que tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummond, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-248

28. COMITÉ DES LOISIRS – SUBVENTION ACTIVITÉS AUTOMNE-HIVER

ATTENDU la subvention au Comité des loisirs prévue au budget 2024 au montant de 16 000 \$ pour les activités ;

ATTENDU QU'un montant de 8 000 \$ reste à verser en subvention ;

ATTENDU QU'il y a lieu de verser le montant de 8 000 \$ restant pour l'organisation des activités d'automne-hiver ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de verser une subvention de 8 000 \$ au Comité des loisirs tel que prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-10-249

29. BUDGET DÉCORATION DE NOËL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite décorer la municipalité pour la période des fêtes ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 1 000 \$ est nécessaire pour les décorations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de rendre disponible un montant de 1 000 \$ pour les décorations de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

30. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de septembre 2024 est remis à tous les conseillers.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

32. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **19 heures 59 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 novembre 2024.

Nom fournisseur	Description	Solde
Eurofins Environex	Analyse TEU / Certificat 4049462	177.64 \$
Eurofins Environex	Analyse EP / Certificat 4041080-4091888-4090924	191.44 \$
ATC Canada ULC	Location -Tour Avenir (Octobre)	424.87 \$
Aspirabec	R2024-09-219 Balayeuse Loisirs	789.86 \$
Vanier Isabelle	Dépenses Essence camion F-150	495.90 \$
9253-4015 Québe inc	R2024-05-134 Débroussaillage 2024	18 108.56 \$
Marylène V. Sauvé	Dépenses Produits nettoyage	60.32 \$
Marylène V. Sauvé	Dépenses assiettes, pailles , verres Camp de jour	12.48 \$
Municipalité de St-Cyrille de Wendover	Disposition des boues - entente intermunicipale	12 847.32 \$
Carrière PCM inc	R2024-05-136 Fondation McGiveney	715.70 \$
Impressions Lemire	Boites enveloppes avec logo municipalité	287.44 \$
Impressions Lemire	Journaux Le Défricheur	1 149.75 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement carrières / sablières S/F 7 sept.	19.09 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement carrières / sablières S/F 14 sept	19.61 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement carrières / sablières S/F 21 sept	19.61 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement carrières / sablières S/F 28 sept	19.09 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement carrières / sablières S/F 5 oct.	12.71 \$
Sylvie Giroux	Frais de déplacement 14 août au 25 septembre	124.02 \$
Sylvie Giroux	Dépenses Poste Canada timbres	569.13 \$
Agiska coopérative	R2024-09-212 Toile ensilage (bâche)	433.61 \$
Monsieur Bibitte extermination	Loisirs Gestion parasitaire mensuel	89.68 \$
Moullée Vallée Inc.	Semences à gazon terrain loisirs et gloriette	189.00 \$
Electro Systeme Inc.	Loisirs répar. électrique cabanon, post champ épuration	563.60 \$
Sanixel inc	R2024-09-220 Produits pour plancher Loisirs	225.64 \$
Sanixel inc	R2024-09-220 Produits pour plancher Loisirs	267.32 \$

Sanixel inc	R2024-09-220 remb. produits plancher ref: fact.1571872	(324.08 \$)
Sanixel inc	R2024-09-220 remb. produits plancher ref: fact.1571869	(16.68 \$)
Excavation Yergeau	Fondation rte Boisvert et autres / nettoyage fossé	28 176.66 \$
Excavation Yergeau	R2024-07-183 Nettoyage fossés 2024	8 795.59 \$
Bisson Service	Remplacement fil électrique puit garage et loisirs	1 477.80 \$
Garage J. Fortier	Inspection camion Western Star	241.67 \$
Englobe Corp	R2024-06-156 Étude environnementale Phase 2	3 592.97 \$
Excavation Yvon Benoit	Fondations et autres	24 275.88 \$
Matech inc.	Panneaux signalisations	328.54 \$
Megaburo	Compteur photocopieur noir	26.56 \$
Megaburo	Compteur photocopieur couleurs	101.15 \$
Petite caisse	Petite caisse / Conseil Octobre 2024	54.00 \$
Ressort Déziel	Réparation camion Western Star	3 554.71 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur 9 et 30 septembre	133.90 \$
Sel Warwick inc.	R2024-09-212 Sel à glace	7 615.80 \$
Énergies Sonic inc	Diesel garage	3 359.91 \$
L'Express Drummondville inc	Avis public - dépôt rôle d'évaluation 2e exercice Financier	403.56 \$
Pavage Drummond	R2024-04-143 pavage route Demanche	13 932.83 \$
Précourt Olivier	Contrat TEU & EP (juillet - août - septembre)	6 704.54 \$
Ville de Drummondville	R2024-04-101 Entente délégation Serv.Incendie 2e vers.	53 323.20 \$
Lemire Suzie	Licence mensuelle Outlook - Septembre 2024	43.00 \$
Vallières Asphalte inc	R2024-09-216 rapiéçage mécanisé annuelle	23 811.04 \$
Vallières Asphalte inc	R2024-05-136 Fondation chemin route Mc Giveney	20 555.19 \$
Vallières Asphalte inc	R2024-06-136 Fondation chemin (1er rang)	3 839.02 \$
Vallières Asphalte inc	R2024-05-136 Fondation chemin (route Boisvert)	41 315.12 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	283 135.27 \$

INCOMPRESSIBLES

Fournisseur	Description	Montant
Jennifer Lacroix	Activités culturelles P'tit Marché	300.00 \$
Andrée Charpentier	Breuvages P'tit Marché	53.70 \$
Nadège Lauzon	Activités culturelles P'tit Marché	33.33 \$
Jarrood Demers	Activité camp de jour	150.00 \$
Bell Mobilité	Cellulaire voirie et bibliothèque (septembre)	195.62 \$
Bibliothèque Municipale	R2024-01-007 Contribution 2024	5 456.66 \$
Harnois Énergies inc.	Loisirs chauffage propane	323.92 \$
Harnois Énergies inc	Loisirs chauffage propane	368.67 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Allocation cellulaire	50.00 \$
Chambre de commerce de Drummond	R2024-09-206 Cotisation annuelle (2 membres DG,Maire)	316.18 \$

Sylvie Giroux	Dépenses Poste Canada , Journaux Le défricheur / Timbres	280.63 \$
Curtis Cross	R2022-11-276 Allocation cellulaire	50.00 \$
Fabrique Sacré-Cœur-de Jésus	R2023-11-257 Indexation loyer 1er sept au 31 déc. 2024	8 431.51 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues 1er août au 31 août	503.81 \$
Hydro-Quebec	Bureau 18 juillet au 17 septembre	514.92 \$
Hydro-Québec	Loisirs 18 juillet au 18 septembre	516.13 \$
Hydro-Québec	Gloriette 18 juillet au 17 septembre	35.54 \$
Hydro-Québec	Garage 19 juillet au 18 septembre	555.49 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Allocation cellulaire	50.00 \$
Fréchette François	Dépenses R2024-06-147 Congrès FQM	502.86 \$
Fréchette François	Dépenses R2024-06-147 Congrès FQM souper / stationnement	128.94 \$
Fréchette François	Frais de déplacement Congrès FQM	190.80 \$
Cogeco Connexion inc	Garage 13 sept. au 12 octobre	99.92 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau 24 sept . Au 23 octobre	269.34 \$
Banque Royale	R2021-11-258 Crédit-bail Western Star	2 253.34 \$
Banque Royale	R2024-01-025 Crédit-bail John Deere	4 529.46 \$
Mrc Drummond	R2024-01-007 Quote-part 2024	9 643.66 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2024-01-007 Quote-part 2024	11 585.42 \$
Suzie Lemire	R2018-12-308 Allocation cellualire	50.00 \$
Grenco	Location Photocopieur (Septembre)	136.42 \$
Grenco	Location Photocopieur (Octobre)	136.42 \$
Therrien Marie-Pier	Dépenses Activité épluchette blé d'inde P'tit Marché	329.81 \$
Somum Solution Inc	R2024-09-208 Renouvellement licence logiciel 2024-2025	1 583.88 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	49 626.38 \$

SALAIRE SEPTEMBRE 2024	
Salaire nets septembre 2024	25 950.55 \$
Remises provinciales septembre 2024	10 086.88 \$
Remises fédérales septembre 2024	4 051.98 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES SEPTEMBRE 2024	40 089.41 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2024	283 135.27 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPTEMBRE 2024	49 626.38 \$
TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2024	332 761.65 \$